



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 13 juin 2003

Communiqué de presse

DÉCLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Par lettre du 12 juin 2003, la SAS Rue de la Boétie (sise 48 rue de la Boétie -75008 Paris), contrôlée à 100% par les Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel, a déclaré avoir franchi en baisse le seuil de 2/3 du capital et des droits de vote de CREDIT AGRICOLE S.A. et détenir désormais 682 710 240 actions et droits de vote CREDIT AGRICOLE, soit 51,51% du capital et 51,54% des droits de vote existants.

Ce franchissement de seuil résulte de l'émission définitivement constatée par le conseil d'administration de CREDIT AGRICOLE S.A. de 353 285 738 actions nouvelles CREDIT AGRICOLE S.A., en vue de les attribuer aux actionnaires du Crédit Lyonnais ayant apporté leurs actions à l'offre publique initiée conjointement par CREDIT AGRICOLE S.A. et SACAM Développement visant les actions du Crédit Lyonnais (dont les résultats définitifs ont été publiés le 6 juin 2003, cf. Informations et Décisions 203C0858) et de l'augmentation de capital subséquente.